

**Intervention de M. Joël BOURDIN**  
**Débat général**  
**« Paix, démocratie, élections »**

—  
—  
Monsieur le Président, Mes chers collègues,

Beaucoup disent, et je suis de ceux-là, que la déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen est non seulement un document d'une portée politique et humaine inestimable, mais qu'il est aussi le mieux rédigés et le plus clair de tous les textes juridiques qui se sont accumulés depuis.

Son article 16 nous dit, je cite : « *toute société dans laquelle la garantie des Droits n'est pas assurée, ni la séparation des pouvoirs déterminée, n'a pas de Constitution* ». Se trouve résumé dans ces quelques mots ce qui fait l'essence d'une démocratie. En effet, et dans la logique de l'intitulé de ce débat, si la démocratie suppose bien sûr des élections régulières, transparentes et libres, si elle suppose aussi la paix pour pouvoir s'épanouir, ces deux éléments ne lui suffisent pas toujours, loin de là.

*Le Gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple*, comme l'exprimait le Président Lincoln, suppose bien d'autres conditions pour aboutir à une démocratie véritable et sincère.

*Gouvernement du peuple ?* Cela implique que soient par exemple équitablement et conventuellement définies les conditions de la **nationalité** - souvent détournées à des fins partisans-, **l'égal accès des femmes** à l'action politique et aux mandats électoraux ou encore le **statut des minorités**, en fait tout ce qui concourt au libre exercice de la citoyenneté.

*Gouvernement par le peuple ?* Cela signifie, au-delà même des calendriers et des modalités d'organisation des élections, les **conditions d'un choix démocratique libre et éclairé**. Ce qui suppose d'en finir avec les intimidations et les violences qui peuvent entourer, ici ou là, les consultations électorales. Il est ainsi essentiel que des structures de **contrôle civil efficace des forces armées** et de police soient durablement installées et en situation d'agir.

Une démocratie véritable c'est aussi un **débat politique vivant** en dehors même des élections. Je voudrais évoquer ici la nécessité d'espaces de libre discussion, entre citoyens, avec ou sans la participation d'« experts » ou de « politiques ». C'est enfin, dans cette logique, l'accès libre à **l'information libre**, l'accès inconditionnel à des médias libres et pluralistes.

*Pour le peuple* enfin. Cette dernière condition démontre l'importance de **partis politiques organisés**. La **liberté** de les créer, les modalités de leur **financement**, public ou privé, doivent être encadrées non pas pour entraver leur action mais, au contraire, pour favoriser l'égalité entre eux, leur transparence financière, garde-fou contre le pouvoir de l'argent.

C'est aussi, dans nos sociétés modernes et complexes, le rôle croissant des **syndicats**, des **associations de citoyens**, capables d'exprimer les souhaits et les besoins des citoyens, qui fondent et légitiment les programmes des partis. De la même manière, une **société civile libre** ne peut qu'aider à l'action de la puissance publique. A défaut, la société civile, tôt ou tard, se construira contre elle .

J'ajouterai que l'enseignement précoce de **l'instruction civique**, la **participation des jeunes** aux mécanismes démocratiques, par leurs associations ou leurs mouvements de jeunesse sont les meilleures recettes pour asseoir une démocratie.

Les obstacles à l'exercice du pouvoir « *pour le peuple* » sont connus. Ils touchent tous les pays, à des degrés divers, quel que soit leur niveau de développement économique et politique. Les tentations de la **corruption**, du **clientélisme**, le **non renouvellement de la classe politique** qui contribue à éloigner le peuple de ses élites, en sont autant d'exemples.

Dans l'espace francophone, beaucoup d'États d'Afrique sont parvenus, sur ces sujets, à engager un processus vertueux. Pour d'autres, beaucoup reste à faire. Mais quel que soit notre pays d'origine, quel que soit notre niveau de développement, il nous appartient à tous, en tant que parlementaires, d'être attentifs à la mise en place des conditions d'une démocratie véritable, dont chaque citoyen puisse être le libre acteur.